

JUILLET 2021

La newsletter des infos & solutions
utiles aux territoires



À LA UNE



Cet été, avec La Poste...

... La Poste met en place son dispositif pour mieux accompagner ses clients sur la période estivale. Elle maintient l'ouverture de ses bureaux de poste du 28 juin au 28 août et met en place près de 400 points de services saisonniers dans les zones touristiques. La Poste prolonge également les services de proximité proposés pendant la crise aux personnes isolées et fragiles. Plus de 5 000 personnes ont été recrutées dans le cadre de ce dispositif estival. Par ailleurs, La Poste continue de garantir l'accès de ses services 24h/24, 7j/7 sur laposte.fr.

A noter : l'accès aux agences postales communales pendant l'été permet aussi à vos concitoyens de rester connectés sur tous les territoires.

FOCUS

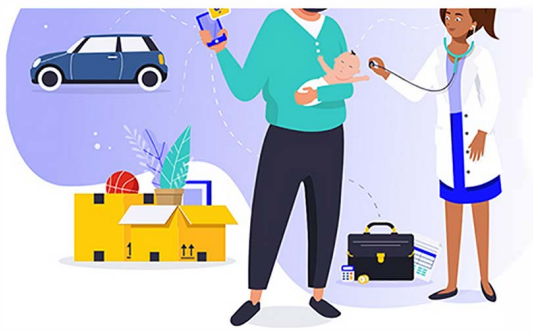
Second tour des élections régionales et départementales 2021

La Poste a distribué tous les plis reçus dans les délais

La Poste a réussi le défi logistique du second tour des élections régionales et départementales grâce aux mesures et aux moyens exceptionnels déployés et surtout grâce à l'engagement de 50 000 postiers, dont 14 000 ont été appelés en renfort sur les derniers jours. Le travail de nuit de préparation des tournées a été renforcé et les horaires de distribution de samedi ont été étendus afin de permettre la distribution des dernières enveloppes l'après-midi.

L'INNOVATION





L'identité Numérique : une innovation au service de tous

On le sait, 100 % des services publics seront dématérialisés à l'horizon 2022... c'est déjà demain ! Et aujourd'hui, un internaute possède, en moyenne, plus de 150 comptes et, souvent, autant d'identifiants. Et si c'était le bon moment pour découvrir l'Identité Numérique La Poste ?

L'Identité Numérique, qu'est-ce c'est ?

C'est un **identifiant unique** qui permet de réaliser la plus grande partie de ses démarches en ligne en toute sécurité. Pour créer **gratuitement** son Identité Numérique, deux solutions : en ligne sur lidentitenumérique.laposte.fr ou en bureau de poste.

L'Identité Numérique, à quoi ça sert ?

L'Identité Numérique donne **accès à plus de 900 services publics et privés**. Pour déclarer ses impôts ou simuler sa retraite, inscrire son enfant à la crèche, choisir des activités extra-scolaires ou retirer un colis à La Poste. Plus besoin de scanner ou de présenter sa pièce d'identité, ni de remplir de longs formulaires, la reconnaissance est immédiate.

L'Identité Numérique, c'est 100 % sécurisé

Conforme au niveau substantiel de garantie délivré par l'ANSSI* et labellisée France Cybersecurity, l'Identité Numérique La Poste est la **1^{ère} et la seule en France à afficher un tel niveau** de protection des données personnelles et à protéger son bénéficiaire contre tout risque d'usurpation d'identité.

*Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

→ [VOIR LA VIDÉO : L'identité numérique en 3 mots](#) par Candice Dauge, Directrice du Programme Identité Numérique

CONSEILS D'EXPERTS

Comment réduire la fracture numérique ?

Le numérique est la première des fractures territoriales. Le défaut d'accès aux outils électroniques, le manque de connaissances de leur fonctionnement, voire la crainte d'Internet, font émerger une nouvelle forme d'illettrisme électronique, « l'illectronisme ». Favoriser l'inclusion numérique est une des priorités du plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous ». La Poste entend accompagner chaque année 1 million de personnes en situation d'illectronisme. Action !

Témoignage de Ludovic Assier, Président de la CDPPT de l'Orne

1

«Au sein de trois agences communales accueillant le réseau France Services, des flots numériques proposent ordinateurs, imprimante-scanner et connexion Internet. L'objectif est d'offrir à nos concitoyens un accès complet aux services dématérialisés et de développer la culture numérique de ceux qui en sont éloignés. Ce projet est financé en toute transparence par le fonds de péréquation, comme toute opération d'aménagement ou d'équipement de point de contact La Poste, et validée par la Commission départementale de présence postale territoriale.»

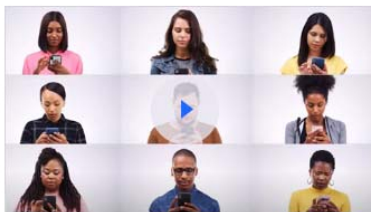
2

Témoignage d'Audrey Ameil, Directrice de FACE Vendée

"FACE Vendée est un club d'entreprises du territoire qui accompagne les clients vulnérables dans deux bureaux de poste. Ces clients sont identifiés par les conseillers clientèle, et par les médiatrices de FACE Vendée lors de leurs permanences hebdomadaires. Un diagnostic permet d'évaluer leurs fragilités numériques, grâce à un outil de détection conçu par La Poste et installé sur les tablettes Ardoiz. Puis, FACE Vendée prend le relais. Nous aidons les clients vulnérables à remplir les formulaires en ligne, à utiliser les automates de La Poste et les applis mobiles de La Banque Postale dans les bureaux de poste. En complément, nous animons un atelier numérique collectif mensuel sur différents thèmes. Ces ateliers s'adressent à tous, y compris aux jeunes, férus d'Internet, mais perdus devant des démarches administratives en ligne !"

BON À SAVOIR

La nouvelle réglementation Douane 2021



Droits et taxes de douane : Qu'est ce qui change ?

A compter du 1er juillet 2021, la réglementation sur la taxation des importations de marchandises de faible valeur, issues de ventes à distance, évolue sous l'impulsion de l'Union Européenne. Toutes les importations en provenance de pays extérieurs à l'UE seront soumises au paiement de la TVA dès le **premier euro de marchandise*** achetée.

Comment payer les droits et taxes de douane ?

Si la TVA** n'a pu être réglée lors de l'achat en ligne sur le site e-commerçant, et que La Poste est le transporteur de la marchandise, plusieurs solutions de paiement sont à la disposition du destinataire de l'envoi :

- . Le paiement en ligne sur le **site laposte.fr** par carte bancaire
- . Le paiement à la livraison **auprès du facteur**
- . Le paiement en **bureau de poste** au moment de récupérer le colis

*Jusqu'au 1er juillet 2021, seules les marchandises d'une valeur supérieure à 22€ étaient taxées à la TVA à l'importation.

** Lorsque la TVA n'est pas réglée à l'achat, des frais de dédouanement doivent être payés (cette obligation financière s'applique à La Poste et à tous les transporteurs).

Votre contact à La Poste

C'EST PAR ICI →



posteo

un magazine // des fiches pratiques // des podcasts
Pour les décideurs publics et les élus locaux

